Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) organise dans le cadre de son rassemblement 2017 une importante table ronde portant sur *Le mécanisme de désignation légale : quelles retombées pour le patrimoine immatériel?*

Table ronde sur la désignation
27 mai 2017
10h-12h30
Maison du Développement durable
50, rue Ste-Catherine O
Montréal QC H2X 3V4

L'objectif de l'événement est de faire le point sur le système de désignation ministériel 5 ans après sa mise en place en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* :

_ Comment fonctionne le processus? Quel en est l'objectif?
_ Quels sont les retombées pour les divers acteurs du patrimoine vivant?
_ Comment les acteurs culturels concernés s'approprient-ils cette reconnaissance symbolique?
_ Quels sont les effets des quelques identifications légales des municipalités promulguées?
_ Comment les médias traitent-ils le dossier? Quelle image est-elle projetée?
_ À quoi pourraient ressembler d'éventuels plans de développement associés aux désignations légales? Quels en seraient les partenaires ?
_ De quelle façon envisager le futur de ce mécanisme public?

La table sera modérée par le chroniqueur et sociologue **Mathieu Bock-Côté**.

Des représentants du ministère de la Culture et d'organismes liés aux pratiques culturelles désignées prendront part à la discussion :

Karine Laviolette, ministère de la Culture
Louis Gagnon et Beatrice Deer, Institut Avataq & Aumaaggiivik (le Secrétariat des arts du Nunavik)
Hélène Clément, Association des artisans de ceinture fléchée de Lanaudière
Antoine Gauthier, Conseil québécois du patrimoine vivant
et plus!

Tout le monde est invité à participer aux échanges ouverts qui jalonneront l'événement.

Le CQPV constitue l'ONG de regroupement national en patrimoine immatériel et traditions vivantes, reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (Canada). Il rassemble et défend les artistes, artisans, chercheurs, individus et plus de 70 organismes à but non-lucratif dans le domaine des traditions orales et gestuelles depuis 1993. Il agit officiellement à titre d'organisation conseil auprès de l'UNESCO dans le cadre de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*.

L'Assemblée générale du 27 mai en après-midi permettra de faire le bilan d'une année 2016-2017 bien remplie, durant laquelle le CQPV a entre autres participé à des consultations sur les politiques culturelles ou patrimoniales du Québec, de la Ville de Québec et de Montréal; édicté le Manifeste du patrimoine vivant dans la foulée de la campagne Tout le monde en place!; mis sur pied le réseau Festivals Trad Québec; développé le projet *Du violon à l'oreille*; dispensé une formation professionnelle; lancé son Plan d'action triennal; et bien plus.

-30-

Contact :
Christine Bricault, coordonnatrice
Conseil québécois du patrimoine vivant
c.bricault@patrimoinevivant.qc.ca
418 524-9090

Horaire du samedi 27 mai 2017

9h30	**Accueil**
10h-12h30	**Table ronde et discussion ouverte sur le processus de désignation légale d'éléments du patrimoine immatériel**
12h30-13h30	**Pause**
13h30-16h	**Assemblée générale du CQPV**
16h-18h	**4 à 6 festif**